

Lancement des candidatures pour le contrat de réussite

Les étudiants de la ville peuvent recevoir jusqu'à 1 500 euros d'aide. En retour, ils accompagnent la scolarité de collégiens ou lycéens du Blanc-Mesnil.

Conditions pour y participer

- Bac +2 au moins ou équivalent,
- en formation post-bac +2 à temps plein non rémunéré,
- résider dans la commune,
- avoir moins de 26 ans.

Retrait du dossier de candidature jusqu'au lundi 4 novembre inclus, auprès de la direction des Sports et de la Jeunesse (hôtel de ville, 1 place Gabriel-Péri). Tél. : 01 71 82 00 99.

Publié le 16 octobre 2024

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Lundi

09:00–12:30, 14:00–17:30

Mardi

14:00–17:30

Mercredi

09:00–12:30, 14:00–17:30

Jeudi

09:00–12:30, 14:00–17:30

Vendredi

09:00–12:30, 14:00–17:30

Samedi

09:00–11:45

Dimanche

Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi

09:00–12:15, 13:30–17:15

Mardi

09:00–12:15, 13:30–19:45

Mercredi

09:00–12:15, 13:30–17:15

Jeudi

09:00–12:15, 13:30–17:15

Vendredi

09:00–12:15, 13:30–17:15

Samedi

Fermé

Dimanche

Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le [formulaire en ligne](#).